Frasne
...plein la vie !

ARRÊTÉ MUNICIPAL DE POLICE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

7 rue des marronniers

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie -signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 Novembre 1992 ;

VU l'arrêté n° 1159 du 26 Avril 2004 accordant délégation de signature en matière d'exploitation des routes départementales - Police de circulation ;

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux de raccordement fibre et électricité par l'entreprise MG NÉGOCE SERVICES et d'assurer la sécurité des usagers

- ARRETE -

ARTICLE 1er :

du **26/10/2026** au **14/11/2026**

La circulation se fera sur une seule voie de largeur maintenue à 3,5 mètres au niveau du n° 7 de la rue des marronniers

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 06 novembre 1992. Elle sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Monsieur le Maire de la commune de Frasne - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Frasne, le 26/10/2026

Le Maire,
Philippe ALPY

Par délégation du Maire
le 1er Adjoint
Bruno TROUTTET

MAIRIE DE FRASNE (Doubs) 25560

Diffusion :

SDIS
Gendarmerie
demandeur
Mairie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministères chargés des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6-1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : Prénom
Dénomination MG negoce Services Représenté par Grandvillemin Mathieu
Adresse Numéro 12 Extension : Nom de la voie : Rue des Rauieres
Code postal 25300 Localité Dommartin Pays
Téléphone 0685250652 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger
Courriel : mg-25300 @ orange.fr

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie
Code postal Localité Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro 7 Extension Nom de la voie Rue des maxennniers
Code postal 25560 Localité Frasne

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux travaux de branchement fibre et EDF
Date prévue de début des travaux 26102026 Durée des travaux (en jours calendaires) 5

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 20 Date de début de réglementation 26102026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiétement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue 3,5m
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom Prénom

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro Extension Nom de la voie :

.....

Code postal Localité Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

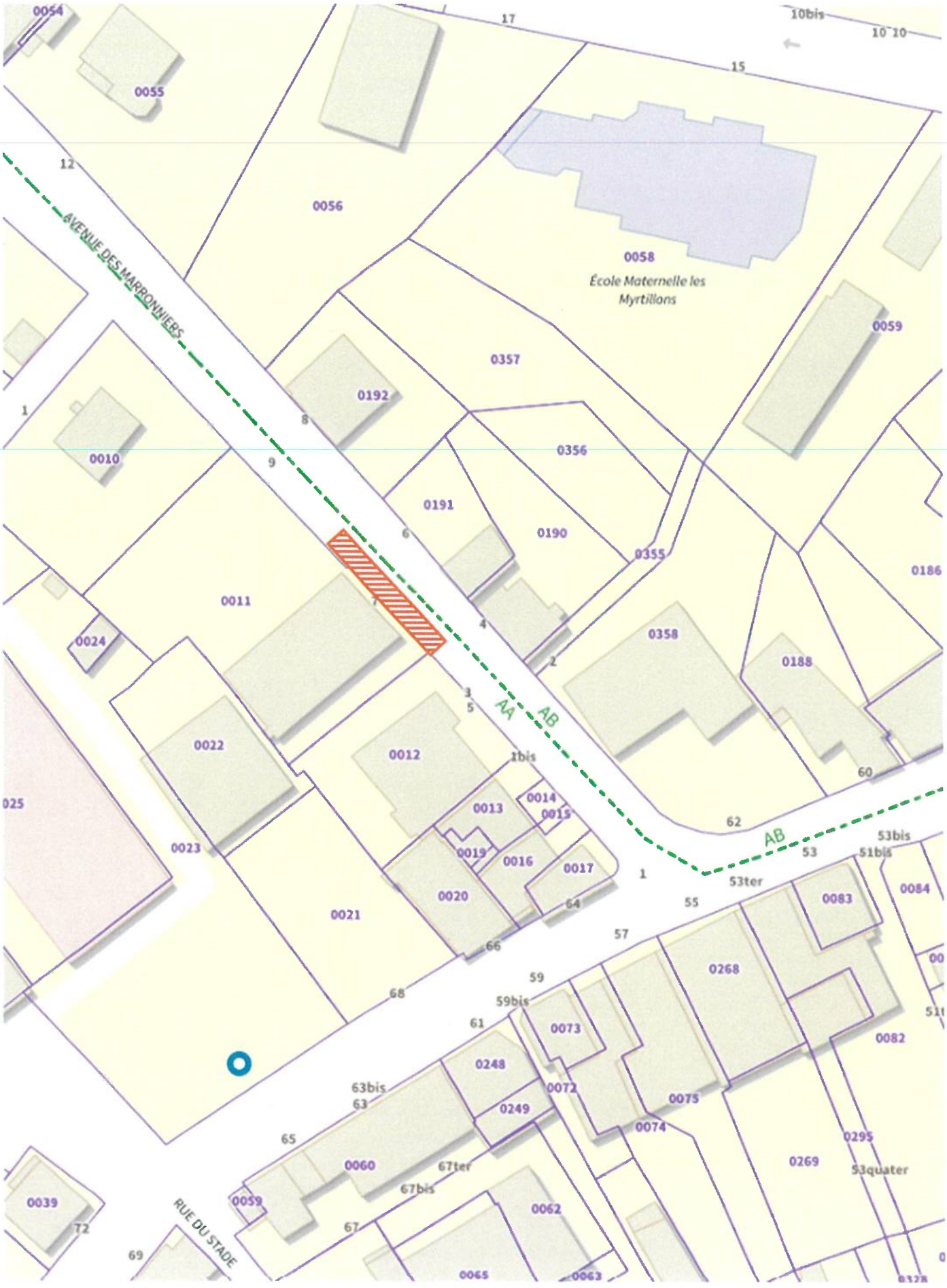
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à ... Le : 30 09 2026 à dommartin

Nom : Grandvuillemin Prénom : Mathieu Qualité : Representant de l'entreprise


0054
0055
17
10bis
10
15
12
0056
AVENUE DES MARRONNIERS
0058
École Maternelle les Myrtillons
0059
0357
0192
1
8
0356
9
0010
0191
0190
6
0355
0186
0011
4
0358
0024
2
0188
3
5
AA
AB
0022
0012
1bis
60
025
0014
0013
0015
62
AB
53bis
0023
0019
0016
0017
53
51bis
1
53ter
0084
0083
0020
64
55
0021
57
66
0268
59
68
59bis
61
0073
0082
0248
0072
63bis
63
0249
0075
0074
65
0295
0060
67ter
0269
53quater
67bis
0039
0059
0062
72
RUE DU STADE
67
69
0065
0063

Outlook

Fwd: Demande d'autorisation d'arrêté de voirie – Travaux de branchement fibre et EDF

À partir de agathe Fontesse <agathe.fontes@gmail.com>
Date Lun 26/10/2026 08:54
À TROUTTET Bruno <bruno.trouttet@frasne.fr>

1 pièce jointe (1 Mo)
Document numérisé 7.pdf;

---------- Forwarded message ---------
De : **agathe Fontesse** <agathe.fontes@gmail.com>
Date: lun. 5 oct. 2026 à 21:37
Subject: Re: Demande d'autorisation d'arrêté de voirie – Travaux de branchement fibre et EDF
To: TROUTTET Bruno <bruno.trouttet@frasne.fr>

Bonjour Monsieur

Je me permets de revenir vers vous après avoir déposé et reçu une réponse de tous les concessionnaires de réseaux présents sur la commune de Frasne.

DICT N° 2026090700405T

Ainsi qu'après avoir complété le cerfa joint à votre mail précédent,

Nous aimerions effectuez les travaux pour la dernière semaine du mois d'octobre 2026,

Je vous joint également des mes coordonée si besoin ou s'il vous manque des documents

06.43.18.98.95

D'avance merci de votre retour

MG Négoce

12 rue des raviere, 25300 Dommartin

Le jeu. 27 août 2026 à 17:28, TROUTTET Bruno <bruno.trouttet@frasne.fr> a écrit :

> Bonjour Madame,
>
> Des travaux impliquant une modification de la circulation doivent préalablement faire l'objet d'une demande d'arrêté de police de la circulation, en utilisant le CERFA 14024*01 que vous trouverez en pièce jointe ou en téléchargement sur internet.

Ce CERFA doit être accompagné des plans nécessaires à la localisation et à la compréhension du chantier.

Vous écrivez ci-dessous vous maintiendrez la circulation "dans la mesure du possible". Il n'est pas envisageable de fermer la circulation dans cette rue, à vous de prévoir si besoin un alternat par feux, panneaux ou personnels. C'est par cette rue que la majorité des bus quittent la gare SNCF ou le collège.

De même, vos travaux de creusement nécessitent également le dépôt d'une DICT qui sera adressée à tous les concessionnaires de réseaux présents sur la commune de Frasne. Cette déclaration est obligatoire et vous devez être en possession des retours de chaque concessionnaire avant de débuter les travaux.
En cas d'agression sur un réseau, sans ces retours de DICT, votre responsabilité sera recherchée.
Peut-être avez-vous déjà déposé cette DICT, mais concernant les réseaux dont la commune est concessionnaire (eaux pluviales, éclairage public), nous n'avons, sauf erreur de notre part, aucune demande.

Pour en revenir à votre demande d'arrêté de police de la circulation, vous trouverez en pj un exemple de dossier déposé précédemment par une entreprise ainsi que la réponse de la mairie.

Je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire et vous présente, Madame, mes meilleures salutations.

Bruno TROUTTET
1er Adjoint
Urbanisme – État civil

FRASNE

Pour nous écrire : Mairie, 2 rue de la gare 25560 FRASNE
Téléphone : 03 81 49 83 17 www.frasne.fr

De: Mairie Frasne <mairie@frasne.fr>
Envoyé: Mercredi 26 août 2026 11:39
À: TROUTTET Bruno <bruno.trouttet@frasne.fr>; Robin Barthelet <robin.barthelet@frasne.fr>
Objet: TR: Demande d'autorisation d'arrêté de voirie – Travaux de branchement fibre et EDF

De : agathe Fontesse <agathe.fontes@gmail.com>
Envoyé : mercredi 26 août 2026 09:48
À : Mairie Frasne <mairie@frasne.fr>
Cc : Mg <mg-25300@orange.fr>
Objet : Demande d'autorisation d'arrêté de voirie – Travaux de branchement fibre et EDF

Madame, Monsieur,
Je me permet de vous contacter afin d'obtenir une autorisation d'arrêté de voirie pour la réalisation de travaux de branchement **fibre et EDF**
A l'adresse suivante :

- **Gilet Jérémie , 7 rue des marronniers à Frasne 25560**

Les travaux sont prévus **du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026** et nécessiteront :

- une occupation temporaire du **trottoir** ;
- un **empiètement sur une demi-chaussée** afin de permettre la réalisation des branchements.

Nous nous engageons à mettre en place une signalisation et un balisage adaptés afin d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir, dans la mesure du possible, la circulation.
Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre l'autorisation nécessaire ou la procédure à suivre pour la réalisation de ces travaux.
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous fournir les documents nécessaires au traitement de la demande.
Cordialement,

MG Négoce
12 rue des raviere, 25300 Dommartin
Mathieu Grandvuillemin
06.85.25.06.52